



Appel à candidater au « Marché de la Poésie »

à « Antraigues sur Volane (Ardèche) »

Le 03 Mai 2020 « Village en poésie » de « Vallées d'Antraigues-Asperjoc » en Ardèche (Label attribué il y a trois ans) organise lors de ces journées un « Marché de la poésie ».

Le concept est le suivant :

Vingt poètes et poétesses ; édité(e)s ou non ; écrivant leurs propres textes seront invités ce jour à venir en différents endroits du village d'Antraigues à présenter et déclamer en public leurs créations littéraires. Ils choisiront cinq textes qui seront imprimés par nos soins sur un format carte postale (10 exemplaires par textes). Ils seront déclamés sur place et remis au public intéressé contre « obole au chapeau » à discrétion de « l'acquéreur ». Au-delà de ces cinq textes, ils pourront évidemment déclamer d'autres textes de leur création et recevoir obole à discrétion. Chaque participant pourra s'accompagner d'un instrument de musique en fond sonore, sachant qu'il ne s'agira pas de textes chantés mais de textes dits. Il pourra également se faire accompagner par une autre personne pour l'accompagnement musical.

Ce concept « poètes des rues » permettra au public déambulant sur la place et les calades du village de découvrir et d'aborder au gré de ses pérégrinations un aspect varié de la création poétique populaire. Il permettra également à des personnes n'ayant pas ou peu la possibilité de faire connaître leurs créations poétiques de le faire.



« Règlement »

- * Présenter le jour du « Marché de la poésie » sa propre création poétique
- * Décliner son nom, prénom, adresse, adresse mel et numéro de téléphone.
- * Adresser à « Village en poésie » de la documentation (écrites, sonores, vidéos, exemplaires de poèmes, articles de presse,) permettant de faire connaissance avec le candidat et sa création poétique.
- * Proposer cinq textes de sa création qui seront déclamés par le candidat et imprimés par « Village en poésie ».
- * S'engager à déclamer des textes qui en aucune façon comporteraient des mentions ou allusions racistes, xénophobes et appelant à la haine de quelconques minorités de quelque nature soient elles.
- * L'organisation de « Village en poésie » statuera sur les vingt candidats retenus. Cette sélection faite par l'organisation se fera sur ses propres « critères » et sensibilités. Comme toute sélection elle ne prétend pas être objective mais subjective et n'est en aucune façon un jugement artistique. Simplement le nombre de places et de lieux disponibles étant limités, un choix est nécessaire. Et comme tout choix, il implique « l'élimination » .

Tous les candidats, retenus et non retenus, seront avertis par mel.

- * Les personnes retenues bénéficieront d'un emplacement (tables, chaises, présentoirs ou tout autres mobiliers seront amenés le cas échéant par le participant), de l'impression à dix exemplaires chacun des cinq poèmes choisis et de la participation au repas commun du midi proposé par « Village en poésie »

* Les emplacements seront définis et communiqués pour chaque participant par « Village en poésie ». Ils ne pourront être changés de manière unilatérale. Dans la mesure du possible, mais sans garantie formelle, une possibilité de branchement électrique sera proposée (Les participants devant amener leurs rallonges électriques et si besoin leur matériel d'amplification).

* Les participants pourront vendre sur place leur propre production littéraire à l'exception de toutes autres publications.

*En cas de mauvais temps rendant impossible la tenue du « Marché de la poésie », il ne pourra y avoir de lieux adéquats de replis et la manifestation sera annulée ou écourtée.

* Tout candidat au « Marché de la Poésie » accepte les conditions de ce règlement. Il devra adresser à l'organisation ses documents de présentation par Mail (village-poesie@orange.fr) ou courrier (Maison Jean Ferrat, 07530 Antraigues sur Volane) avant le 04 avril 2020. Les documents de présentation ne seront pas renvoyés aux candidats.



**INSCRIPTION AU « MARCHE DE LA POESIE », COMMUNE
« VALLEE D'ASPERJOC-ANTRAIQUES »
du**

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Ville :

Code Postal :

Mel :

Téléphone :

Documentation adressée :

*

*

*

*

*

*

*

*

*



Présentation et autres informations :

*** A annexer en pièces jointes les cinq textes à imprimer (si candidature retenue) par « Village en Poésie » pour la vente public.**

Titre des textes

*

*

*

*

*

Le candidat reconnaît avoir pris connaissance du règlement.

Date et signature :